

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30 mars 2012 – n° 18 b
120031

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SITUEE ZONE D'HELLIEULE II, A LA SOCIETE DIEDIS

Cette parcelle de terrain d'une surface de 685 m² située zone d'Hellieule II le long de la promenade des villes jumelées ne présentant plus d'intérêt pour la Ville, compte tenu de son enclavement, et n'étant plus affectée à l'usage direct du public ou à un service public, peut être cédée.

La Société DIEDIS, propriétaire de la parcelle voisine souhaite se porter acquéreur de ce bien, afin de faciliter l'accès des usagers au futur LECLERC Drive.

Le service de France Domaine a été consulté et a estimé ce terrain, en date du 19 mars 2012, à 5 € / m².

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2241-1,


Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment les articles L3211-14, L3221-1,


LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE la cession d'une parcelle de terrain de 685 m², située zone d'Hellieule II, à la société DIEDIS, au prix de 6 016,60 €, frais de bornage inclus (5 000 € + 1 016,60 € de frais de bornage).
- AUTORISE le Maire à signer l'acte à intervenir ainsi que tous documents s'y rapportant.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

Christian PIERRET



Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 30 mars 2012

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 35

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET (procuration à P.Leroy du point n°4 au n°6), Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (sorti au point n° 16), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE (sortie du point n°8 au n°11), Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT (sortie au points n°12 et 13), Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI (procuration à L.Chretien du point n°22 au n°29), Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT (procuration à C.Pierret du point n°1 au n°2), Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE
DE SEANCE.
